

## MODÈLE DE DEMANDE relative au rescrit social

*Le rescrit social vous permet d'interroger votre Urssaf sur l'application, à votre situation, de réglementations spécifiques de Sécurité sociale.*

*Ce questionnaire constitue une aide à la formulation de votre demande auprès de votre Urssaf.*

*Votre demande portant sur une situation donnée peut concerner un ou plusieurs de vos salariés.*

*Elle doit être transmise à l'Urssaf soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit déposée contre décharge et accompagnée, le cas échéant, des pièces justificatives.*

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Adresse(s) de(s) l'établissement(s) objet(s) de la demande :

N° Siret :

N° de compte Urssaf :

Urssaf de liaison si versement des cotisations en lieu unique (VLU) :

Code APE de l'entreprise :

### MISE EN PLACE DU REGIME

- Date de création du régime de retraite (*date de conclusion de l'accord collectif, de la décision unilatérale de l'employeur ou de la ratification du projet*)

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS DE RETRAITE

- Une clause expresse d'achèvement de la carrière du bénéficiaire dans l'entreprise est prévue par les statuts ou le règlement **OUI NON**  
**Si NON**, cette clause est contenue dans un document annexe **OUI NON**
- Âge requis pour l'ouverture des droits :
  - à partir de 60 ans **OUI NON**
  - clauses d'anticipation d'ouverture des droits avant 60 ans **OUI NON**  
 lesquelles : préciser
  - clauses subordonnant l'ouverture des droits à la liquidation des régimes obligatoires d'assurance vieillesse : . de base **OUI NON**  
 . complémentaire **OUI NON**

## NATURE DES PRESTATIONS VERSEES

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| ■ Le régime sert des prestations définies  | OUI | NON |
| ■ Le régime prévoit :  |     |     |
| - un maintien des droits dérivés (réversion ou rentes d'orphelin) en cas de décès du salarié avant son départ de l'entreprise  | OUI | NON |
| - un maintien de droits au profit du salarié classé en invalidité 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> catégorie ou bénéficiant d'une préretraite, depuis son départ de l'entreprise jusqu'à la liquidation des droits | OUI | NON |
| - un maintien de droits au profit de salariés licenciés après 55 ans   | OUI | NON |
| <b>Si OUI</b> , ce maintien est subordonné à la non reprise d'une activité professionnelle   | OUI | NON |
| - d'autres cas de maintien de droits : préciser  |     |     |

## MODALITES DE FINANCEMENT DU REGIME DE RETRAITE

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| ■ Le régime est financé par des contributions patronales | OUI | NON |
| ■ Le financement est individualisé par salarié           | OUI | NON |

## MODE DE GESTION DU REGIME

- |   |     |     |
|---|-----|-----|
| ■ Le régime est géré  |     |     |
| - en interne (par l'entreprise qui assure elle-même la couverture des engagements de retraite et verse les prestations) | OUI | NON |
| - en externe par un organisme tiers (les primes sont versées à cet organisme)   | OUI | NON |
| - selon un double mode de gestion, interne et externe (selon les catégories de bénéficiaires)                           | OUI | NON |
| ■ Nom de l'organisme  |     |     |
| ■ Nature de l'organisme   |     |     |
| - une institution de prévoyance   | OUI | NON |
| - une institution de retraite supplémentaire  | OUI | NON |
| - une entreprise d'assurance  | OUI | NON |
| - une institution de retraite supplémentaire  | OUI | NON |
| - une institution de gestion de retraite supplémentaire   | OUI | NON |
| - autre : préciser  |     |     |

## ▼ REGIME SOCIAL DES CONTRIBUTIONS

- Option notifiée à votre Urssaf
  - contribution sur les rentes OUI    NON  
 Le régime verse des rentes liquidées
    - . avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 OUI    NON
    - . après le 1<sup>er</sup> janvier 2001 OUI    NON
  - contribution sur le financement de l'employeur OUI    NON
- Date de l'option
- Date de clôture de l'exercice social de l'entreprise

**Indiquez les éléments que vous jugez nécessaires pour permettre à l'Urssaf d'apprécier votre situation**

### CERTIFIÉ COMPLET ET EXACT

le :

Signature

Qualité du signataire :

Cachet de l'établissement :

Les articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantissent un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.